

CONCOURS PHOTO 2021

La nature en Seine-et-Marne

*Du 9 au 30
novembre 2020*



© J. Cordain

AVEN du Grand-Voyeux

Mairie de Congis-sur-Thérouanne

77440 Congis-sur-Thérouanne

Contact : 01 64 33 22 13

contact.grandvoyeux@gmail.com



AVEN DU GRAND-VOYEUX

LE CONCOURS

La fin d'année approche et comme chaque fin de saison, l'AVEN du Grand-Voyeux vous propose de participer à son traditionnel CONCOURS PHOTO.

Une année très particulière pour nous et pour la nature, toujours si résiliente. Nous sommes persuadés que beaucoup de belles choses se sont passées depuis vos balcons, vos fenêtres et jardins ou lors d'une balade dans la nature à la recherche de champignons ou d'amphibiens... sortez vos appareils, fouillez dans vos archives et partagez avec nous les cadeaux que la nature seine-et-marnaise vous ont offerts.

Les trois photographies gagnantes illustreront :

- La plaquette des sorties Grand Public
- La carte des adhérents
- La carte de vœux pour l'année 2021



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Thème du concours : **LA NATURE EN SEINE-ET-MARNE**
 - Dates du concours : Le concours est ouvert du **lundi 9 novembre 2020 au lundi 30 novembre 2020**
 - Participation : Chaque participant peut envoyer un maximum de deux photographies à l'adresse contact.grandvoyeux@gmail.com tout en indiquant :
 - Nom et prénom de l'auteur
 - Titre de la photographie avec une brève explication du sujet et si possible le nom des espèces photographiées
 - Nature des photographies :
 - Sont admises les photos couleur et noir et blanc.
 - Les photos doivent être transmises en bonne qualité et au format numérique (PNG, JPEG).
 - Jury : En raison du contexte sanitaire, l'ensemble des photographies gagnantes seront sélectionnées par internet. Ainsi, les deux photographies gagnantes qui illustreront la **plaquette des sorties 2021** et la **carte des vœux**, seront celles qui obtiendront le plus grand nombre de « j'aime » sur [Facebook](https://www.facebook.com/aven.grandvoyeux) et dans les commentaires sur notre site internet (www.grandvoyeux.fr). Les photographies participantes seront publiées sur les réseaux sociaux la première semaine du mois de décembre et les votes se dérouleront pendant deux semaines dès la date de publication. La photographie qui illustrera la **carte des adhérents** sera sélectionnée les adhérents de l'association par un email qui leur sera transmis.
- En participant au concours, vous autorisez l'AVEN du Grand-Voyeux à utiliser les photographies transmises pour illustrer les différents supports de communication (site internet, lettre d'information, réseaux sociaux, rapports...).